

## Un plan de relève dans un cabinet juridique

Référence: Bridge, T. "Passing the legal baton on". *The Observer*, July 11, 2015.

Mots clés : savoir; plan de relève; cabinet juridique.

### Contexte :

Une firme d'avocats établie en Ontario a mis en place un plan de relève.

### Problème identifié et causes du problème :

Ce cabinet d'avocats n'avait pris aucune disposition pour assurer la relève de l'entreprise et avec la retraite inévitable des avocats-proprétaires dans les années à venir, il était primordial de mettre en œuvre un plan d'action. Par ailleurs, la succession à la tête de ce type d'entreprise ne s'effectue pas du jour au lendemain : il est très difficile pour de jeunes diplômés de l'école de droit de prendre en charge un cabinet juridique puisqu'ils possèdent très peu d'expérience pratique du métier et qu'ils ont souvent besoin de plusieurs années de travail avant de pouvoir mener à bien certains dossiers.

### Objectifs à atteindre :

L'objectif des avocats de ce cabinet juridique était d'assurer la relève de la société.

### Solution envisagée :

Les avocats-proprétaires du cabinet ont embauché quatre jeunes avocats afin de pouvoir leur transférer leur savoir-faire et d'ainsi garantir la pérennité de l'entreprise après leur départ à la retraite.

### Mise en œuvre de la solution :

Chaque nouvelle recrue a été jumelée avec un avocat expérimenté afin que ce dernier puisse lui transférer ses connaissances tacites du métier; éventuellement, ces jeunes avocats pourront prendre la relève du cabinet. Le cabinet juridique ne s'est donné aucune limite de temps pour procéder au changement de direction; certains avocats ont même affirmé ne pas être prêts à prendre leur retraite avant une dizaine d'années encore, mais ils veulent s'assurer avant tout que ces jeunes gens seront prêts à diriger l'entreprise lorsque le moment sera venu. Ce type de mentorat permettra d'assurer une certaine continuité des opérations de l'organisation : de fait, le savoir organisationnel de la firme aura été préservé lorsque les avocats expérimentés quitteront l'organisation, les recrues ayant acquis les compétences nécessaires afin de continuer à offrir un service de qualité aux clients de l'entreprise.